RAPPORT D'ACTIVITÉ

2020

aquimer

Le pôle des produits aquatiques

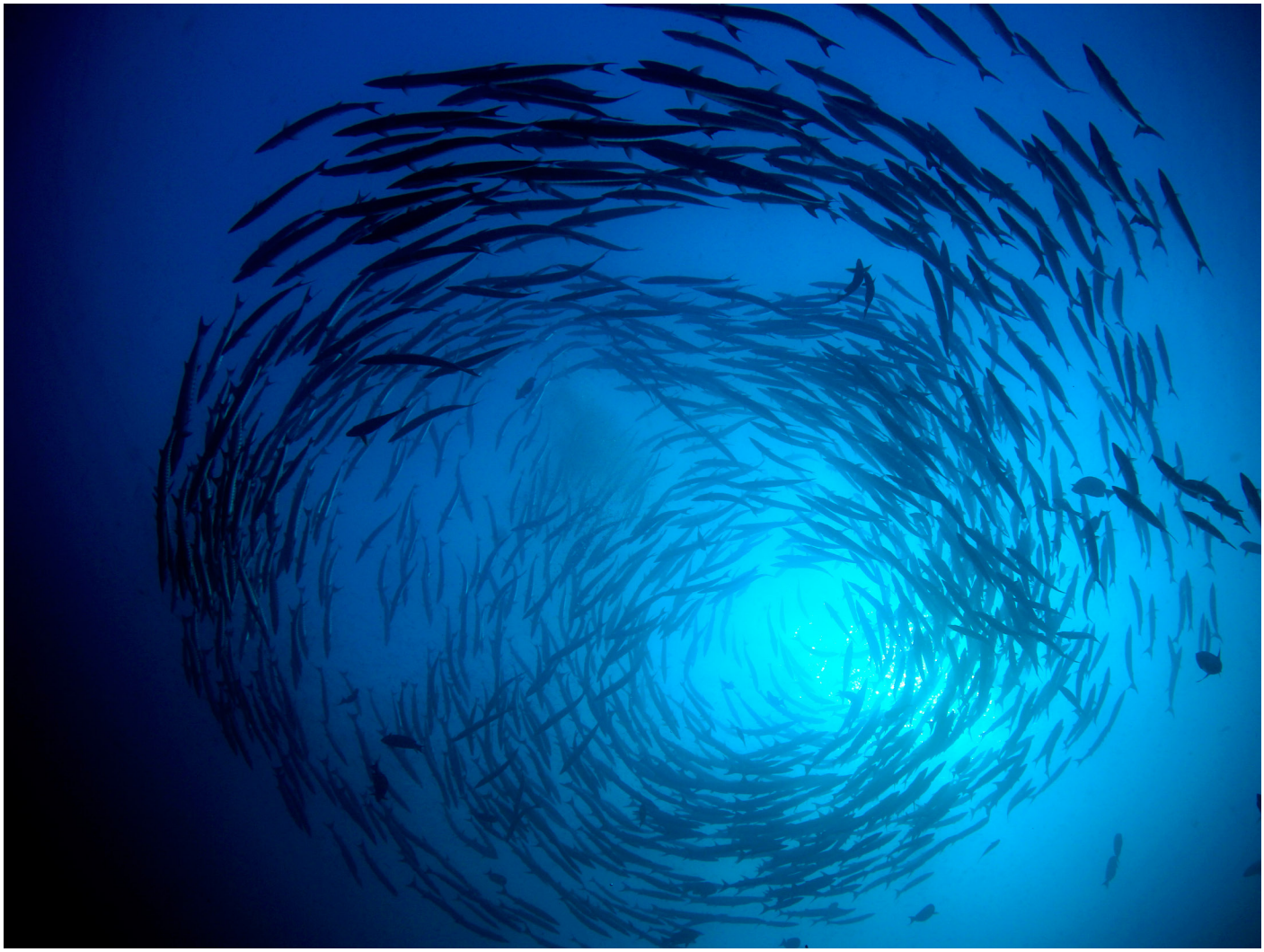

I. PRÉSENTATION D'AQUIMER 2
II. ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS D'INNOVATION 4
II.1.Détection et émergence des projets 4
II.1.a. Groupes de travail thématiques et ateliers 5
II.1.b. Actions de sensibilisation et de veille 6
II.2. Accompagnement au montage des projets 7
II.2.a. Participation aux réseaux en lien avec l'innovation et l'agro-alimentaire 7
II.2.b. Collaborations inter-Pôles de Compétitivité 8
II.2.c. Membres et partenaires français 8
II.3. Labellisation et financement des projets 9
II.4. Développement, mise au point et réalisation / industrialisation 11
II.4.a. Accompagnement sur les problématiques liées à la propriété intellectuelle 11
II.4.b. Suivi de l'avancement et bilan des projets labellisés 11
II.5. Mise en marché 12
II.5.a. Actions de normalisation 12
II.5.b. Promotion des projets et des adhérents en France et à l'étranger 13
III. ACTIONS AUX NIVEAUX EUROPÉEN ET INTERNATIONAL 14
IV. FORMATION ET GESTION DES COMPÉTENCES 16
V. PRESTATIONS DE SERVICES 18
VI. OUTILS DE COMMUNICATION 20

EDITO

Jean-Loup LESAFFRE,
Président d'AQUIMER

Deux évènements majeurs ont mobilisé notre filière en 2020 : le Brexit et la crise sanitaire liée à la COVID-19.

● Après de multiples atermoiements et rebondissements, la négociation entre l'Union européenne et le Royaume-Uni s'est conclue par un accord « in extremis » le 24 décembre 2020. Les eaux les plus riches en ressources halieutiques d'Europe sont désormais celles d'un pays tiers. L'accord conclu jusqu'en 2026 programme une réduction de 25 % des quotas des flottes de l'Union Européenne dans les eaux britanniques et en réglemente, sous forme de licences, les conditions d'accès. Nos possibilités de captures vont donc s'en trouver réduites. Notre filière vit à la fois des productions nationales mais également des importations transformées en grande partie par nos entreprises pour les marchés européens. Une grande part des flux d'importation vient du Royaume-Uni. Si l'accord ne prévoit pas de taxes douanières, il oblige néanmoins à des procédures et coûts afférents qui affectent la fluidité des échanges.

● La crise liée à la COVID-19 a bien évidemment perturbé l'économie du secteur et privé les entreprises des marchés rémunérateurs de la restauration. Elle met brutalement en évidence des fragilités identifiées depuis longtemps. La grande distribution a constitué, au second semestre de l'année, le seul débouché, stable pour nos producteurs. Les grandes enseignes soulignent toutes le développement très important du libre-service au détriment du rayon traditionnel. Cette évolution, que les grands distributeurs jugent irréversible, va conduire les entreprises à revisiter leurs gammes de produits et leurs process afin de les adapter aux attentes des consommateurs (praticité, emballage, traçabilité…).

Le fil conducteur d'AQUIMER : accompagner les entreprises de la filière par l'innovation et la modernisation et créer de la valeur ajoutée pour pérenniser leur développement, est donc plus que jamais d'actualité.

L'activité d'AQUIMER en 2020, affectée comme d'autres par la crise sanitaire (report de réunions ou manifestations, prospection entreprises plus difficile, télétravail…) n'en a pas moins, comme détaillé dans ce rapport d'activité, été soutenue.

Soulignons le développement des projets liés à l'aquaculture, l'implantation confirmée en Normandie et l'élargissement de nos réseaux aussi bien au niveau national qu'européen.

Les crises conjuguées de la COVID et du Brexit ont mis en évidence la nécessité du renforcement des investissements en Recherche et Développement. A ce titre, les Plans de Relance et d'accompagnement financés par l'Union européenne, l'Etat et les Régions, ainsi que le FEAMPA en cours de formalisation, doivent permettre de mobiliser des fonds, qui étaient devenus trop rares, pour engager et financer de nouveaux projets.

C'est la vocation première d'AQUIMER, voyons y l'opportunité de mobiliser les entreprises et les centres de compétences pour relever ces nouveaux défis.

I. Présentation d'AQUIMER

Association créée en 1998, labellisée Pôle de Compétitivité spécialisé dans la valorisation des produits issus de la pêche et de l'aquaculture en 2005, AQUIMER structure ses actions dans une perspective de développement durable autour de trois thématiques prioritaires :

- les ressources : pêche et aquaculture
- la performance industrielle
- les produits aquatiques dans l'alimentation

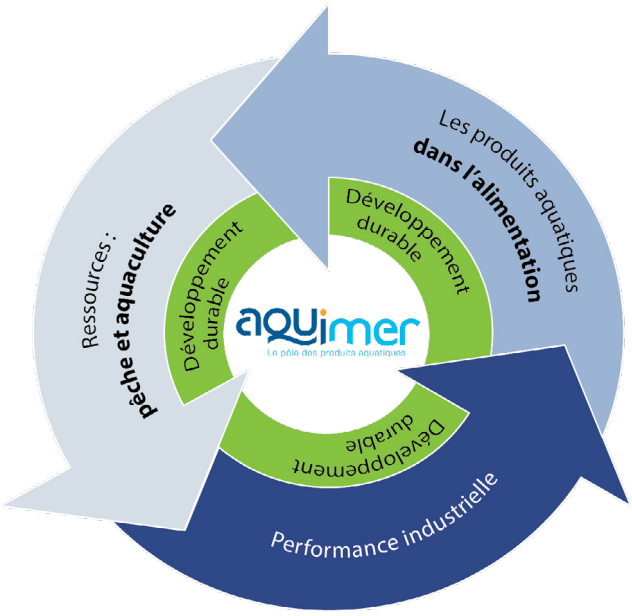

Dans un contexte de crise sanitaire et de BREXIT, l'innovation est plus que jamais primordiale pour préserver la compétitivité des entreprises. Les actions d'AQUIMER permettent à l'ensemble des acteurs de la filière des produits aquatiques de s'adapter et de se développer afin d'anticiper les attentes du marché, les besoins des consommateurs et les évolutions technologiques et réglementaires (sécurité sanitaire, développement durable, transport...).

Aquimer s'implante en Normandie

La région Normandie est riche en ressources : les activités de pêche, d'aquaculture ou encore de cultures marines font partie intégrante de l'identité normande et font vivre, autour d'elles, une importante activité économique (transport, distribution, transformation…). En 2020, AQUIMER a souhaité travailler au plus près des acteurs de la filière en ouvrant une antenne en Normandie grâce au cofinancement de la Région Normandie et la mise à disposition d'un bureau par la Communauté de Communes Granville Terre et Mer, à Saint-Pair-sur-Mer. Cette antenne complémentaire confirme le positionnement d'AQUIMER sur la façade Manche Est, territoire d'origine du Pôle. Cette activité vient compléter l'animation, par AQUIMER, du CEntre NOrmand de la Pêche, de l'Aquaculture et des Cultures marines (CENOPAC), financé par la Région Normandie et les Conseils Départementaux de la Manche et du Calvados, pour identifier les besoins des entreprises (PME/TPE) et répondre à leurs problématiques par la recherche et le développement.

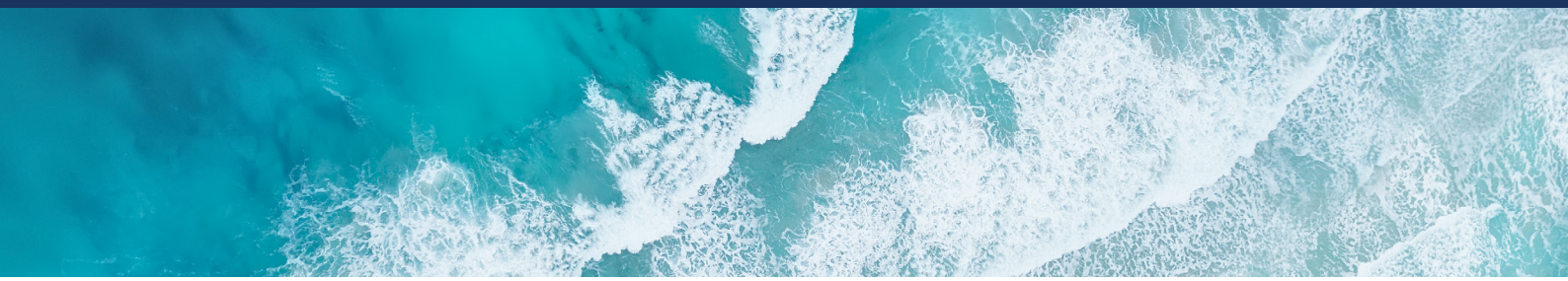

Les financeurs :

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Région Hauts-de-France

RÉGION NORMANDIE

Communauté d'agglomération du Boulonnais
www.agglo-boulonnais.fr

Granville Terre&Mer
Communauté de Communes

LES PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ
MOTEURS DE CROISSANCE ET D'EMPLOI

Composition de l'association

Au 31 décembre 2020, l'association compte 149 adhérents, répartis en 4 collèges :

Huit structures ont rejoint AQUIMER en 2020 !

Entreprises et producteurs :

Centre de compétences :

Institution :

Les acteurs accompagnés par AQUIMER

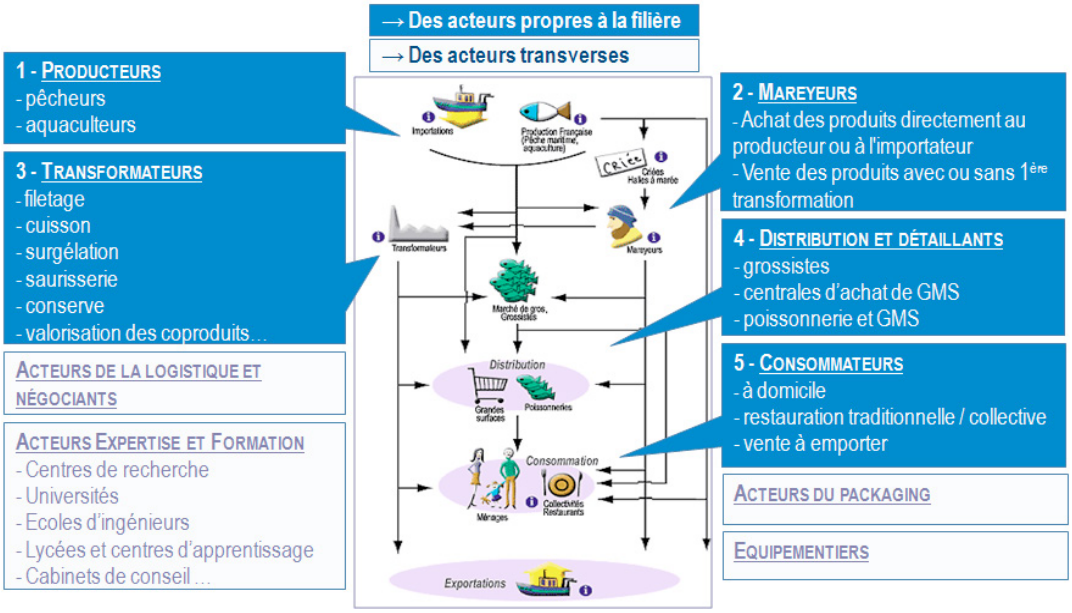

Source : France Agrimer

II. Accompagnement des projets d'innovation

L'accompagnement réalisé auprès des entreprises dans leurs démarches d'innovation est personnalisé. À partir d'un besoin identifié auprès d'un industriel ou d'une communauté d'acteurs professionnels (syndicat professionnel,…), AQUIMER identifie la (ou les) compétence(s) pouvant développer une solution technique. Le Pôle met ensuite en relation les différents acteurs et les accompagne dans le dimensionnement du projet (phasage, méthodologie, budget,…), la recherche de financements (ingénierie administrative et financière) puis assure un suivi tout au long du projet jusqu'à sa concrétisation.

L'accompagnement des entreprises dans l'innovation est un processus, qui se structure en cinq étapes :

II.1 Détecter et faire émerger des projets

II.2 Accompagner le montage de projets

II.3 Labelliser (évaluer) et financer

II.4 Développer, mettre au point et réaliser/ industrialiser

II.5 Mettre en marché

II.1.Détection et émergence des projets

Au niveau de la phase de détection et d'émergence de projets, AQUIMER a mis en place différentes actions visant à :

- recenser, en toute confidentialité, les besoins des entreprises pouvant faire l'objet de projets collaboratifs,
- permettre aux acteurs de mieux se connaître avant d'envisager une collaboration,
- mener une réflexion prospective sur la filière pour une meilleure anticipation des marchés et l'identification d'opportunités de projets,
- réaliser une veille réglementaire, technologique et marché pertinente pouvant largement concourir à l'émergence de projets,
- croiser les problématiques du secteur des produits aquatiques avec celles d'autres secteurs d'activité pour faire émerger des projets collaboratifs innovants,
- favoriser le transfert technologique issu de la recherche ou d'autres secteurs de l'agroalimentaire pour enrichir la filière des produits aquatiques de moyens et technologies déjà matures.

II.1.a. Groupes de travail thématiques et ateliers

Œuvrant au sein d'un secteur composé à 95 % de TPE-PME, l'équipe d'AQUIMER est force de propositions pour faire émerger de nouveaux sujets de projets collaboratifs. Via la mobilisation de son Centre de Veille, les sujets émergents sont identifiés puis font l'objet d'ateliers de travail en présence des partenaires potentiels (entreprises, centres de compétences) ; l'objectif étant d'aboutir au montage de projets de R&D collaboratifs.

En 2020, malgré le contexte de crise sanitaire, AQUIMER a organisé en présentiel et en visioconférence sept ateliers sur diverses thématiques, ouverts à tous. Les adhérents et les participants ont pu ensuite consulter les présentations en ligne, sur le site du Centre de Veille.

Le Pôle a également organisé dix « rendez-vous AQUIMER ». Ces événements courts réservés aux membres permettent d'entretenir le réseau et de présenter les dernières tendances des innovations produits, des appels à projets ou encore les services du Pôle.

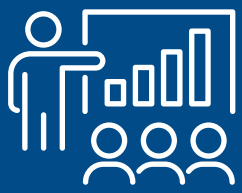

7

ATELIERS THÉMATIQUES

10

RENDEZ-VOUS AQUIMER

ATELIERS THÉMATIQUES

NOROVIRUS • MARCHÉS • GESTION DES RESSOURCES PROJETS • AQUACULTURE • NUMÉRIQUE EMBALLAGES • FINANCEMENTS

RENDEZ-VOUS AQUIMER

FINANCEMENTS • APPELS À PROJETS • COVID-19 TENDANCES • PLAN DE RELANCE

II.1.b. Actions de sensibilisation et de veille

La veille a plusieurs objectifs :

- anticiper les mouvements réglementaires afin de tenir informés les professionnels au plus tôt et de prévoir les évolutions,
- détecter les tendances de marché,
- analyser la mise en marché de nouveaux produits,
- obtenir des données sur les problématiques du secteur,
- répondre aux questions des professionnels,
- approfondir la connaissance du secteur, des obstacles qu'il rencontre et des opportunités qui s'offrent à lui,
- connaitre de nouveaux procédés, nouvelles méthodes d'analyse ou de mesure… et voir si leurs applications sont concevables dans le secteur et quels seraient leurs apports.

Le Centre de **Veille**

Le Centre de Veille sur les produits aquatiques, opérationnel depuis 2008, est destiné à l'ensemble des entreprises du secteur. Il regroupe des éléments techniques, scientifiques, économiques et réglementaires qui concourent à l'exploitation durable des produits aquatiques, à leur valorisation, à leur qualité et à l'innovation. Ces informations sont diffusées sous forme de fiches de synthèse sur l'espace dédié www.poleaquimer.com et via des mailings ciblés.

Le service de questions – réponses est l'autre forme de valorisation de l'information collectée et traitée par le Pôle AQUIMER.

La démarche va au-delà de la diffusion d'informations. Il s'agit de répondre le plus rapidement possible à la demande des entreprises. Les réponses apportées vont d'une simple mise en relation avec le partenaire adéquat (laboratoire à l'expertise éprouvée pour une analyse donnée ; centre technique dédié ou non aux produits aquatiques) à la production de documents analysant des tendances et permettant à une entreprise de se positionner stratégiquement et/ou d'envisager des projets d'innovation.

L'ensemble de ces actions a permis d'accompagner les entreprises et de faire émerger des projets.

34	948	508
projets collaboratifs en émergence	fiches de synthèses en ligne	abonnés

II.2. Accompagnement au montage des projets

Au niveau de la phase d'accompagnement au montage de projets, AQUIMER a mis en place différentes actions répondant aux besoins suivants :

- une ingénierie de projets facilitée (gestion administrative, aide au montage, ingénierie financière,…) afin de sécuriser le montage des projets et augmenter leurs chances de labellisation et de financement,
- une capacité à trouver des partenaires pertinents, avec des compétences et des expertises clés (en Région, en France et plus largement en Europe),
- une parfaite gestion de la confidentialité, afin de rassurer et garantir une plus grande implication des acteurs dans les projets,
- une plus grande mobilisation des Groupes et ETI dans certains projets pour lesquels leur présence peut constituer un véritable atout et une des conditions de réussite de ces projets,
- une garantie de bon équilibre des consortia pour que les intérêts de chacun (PME, ETI, Groupes) soient servis,
- une mise en évidence de l'intérêt économique / de création de valeur des projets pour convaincre des acteurs de s'y impliquer.

II.2.a. Participation aux réseaux en lien avec l'innovation et l'agro-alimentaire

L'implication du Pôle AQUIMER dans plusieurs réseaux permet :

- d'élargir le champ des compétences potentiellement mobilisables afin d'apporter la réponse la plus adaptée possible aux besoins des membres,
- de faire bénéficier le secteur des produits aquatiques d'avancées technologiques opérées dans d'autres secteurs et potentiellement transférables,
- de susciter de nouvelles idées de projets de Recherche et Développement collaboratifs.

Réseaux **régionaux**

Réseaux **nationaux**

Réseaux **internationaux**

II.2.b. Collaborations inter-Pôles de Compétitivité

Des partenariats ont été initiés avec plusieurs Pôles de Compétitivité français que ce soit dans le cadre de réflexions sur des domaines de recherche communs afin d'aboutir au montage de programmes co-labellisés, ou d'échanges de bonnes pratiques :

28 projets **co-labellisés**

avec d'autres **Pôles de Compétitivité**

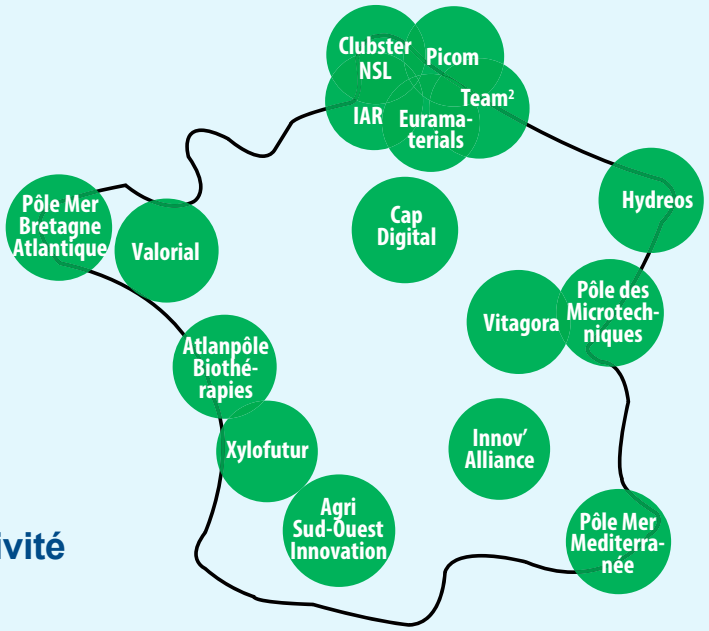

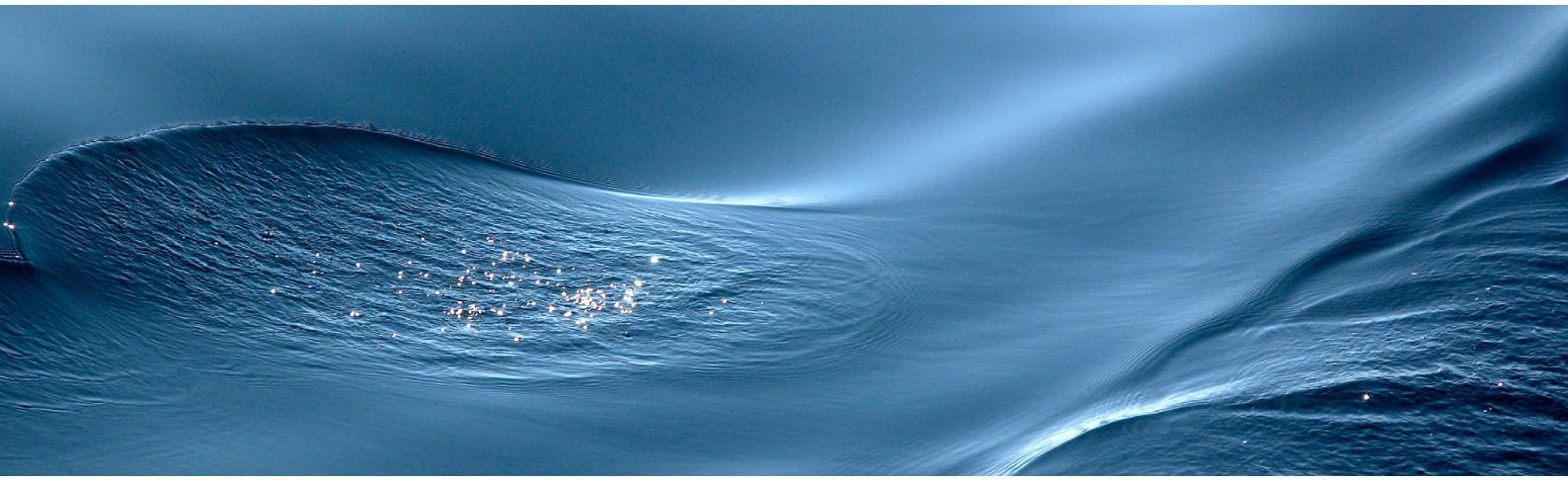

II.2.c. Membres et partenaires français

L'ensemble de ces collaborations a permis de mobiliser 302 partenaires industriels et 223 centres de compétences dans les projets labellisés par AQUIMER.

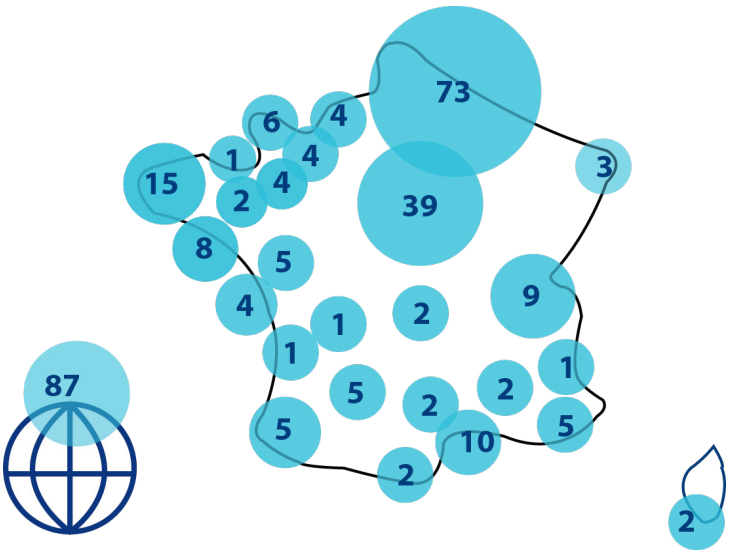

PARTENAIRES INDUSTRIELS

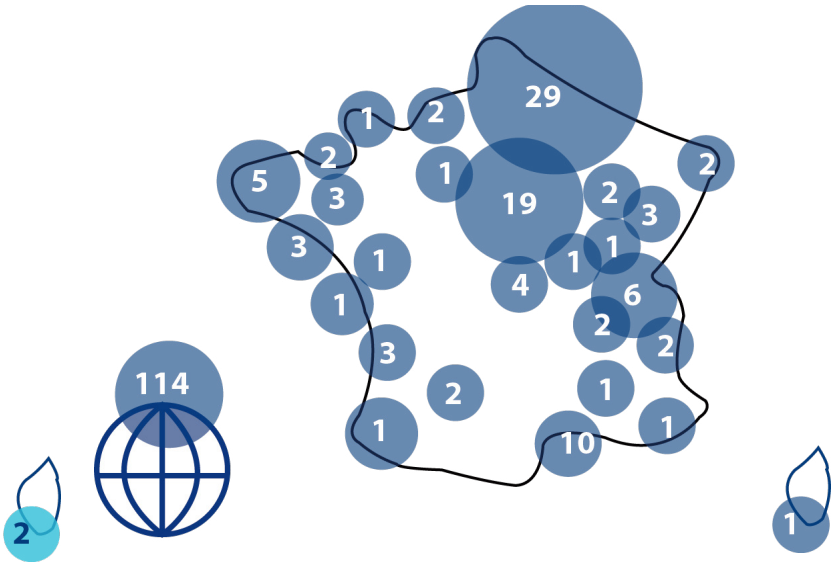

CENTRES DE COMPÉTENCES

II.3. Labellisation et financement des projets

Au 31 décembre 2020, et depuis 2005, AQUIMER a labellisé 169 projets, représentant un budget global de 352,3 millions d'euros dont 117 projets financés avec un budget global de 252,4 millions d'euros. 52 projets sont en attente de financement.

PROJETS LABELLISÉS EN 2020	**+ 14** projets	**35,9** millions d'euros
PROJETS FINANCÉS EN 2020	**+ 7** projets	**41,5** millions d'euros

LES PROJETS LABELLISÉS EN 2020

ALGUES

ALGAECARE : Valorisation des coproduits d'algues en applications nutraceutiques, biomédicales et cosmétiques avec des méthodes vertes d'extraction par solvant

AMIS-GO : Développement d'outils numériques pour la surveillance des microalgues

SEDNA : Des microalgues AB et durables pour l'aquaculture

AQUACULTURE

AQUAEXCEL2020 : Améliorer la recherche dans l'aquaculture avec des structures spécialisées

MANGROVE#1 : Développement de l'aquaponie en milieu salé à grande échelle

FORMATION

TRIBUTE : Instrument de promotion et de coopération pour valoriser les compétences des industries de produits biosourcés, ainsi que les besoins industriels et académiques

PROCÉDÉS

APRI : Développement d'un Algorithme utilisant l'intelligence artificielle pour faciliter la saisie de données et générer les étiquettes PRIx en poissonnerie

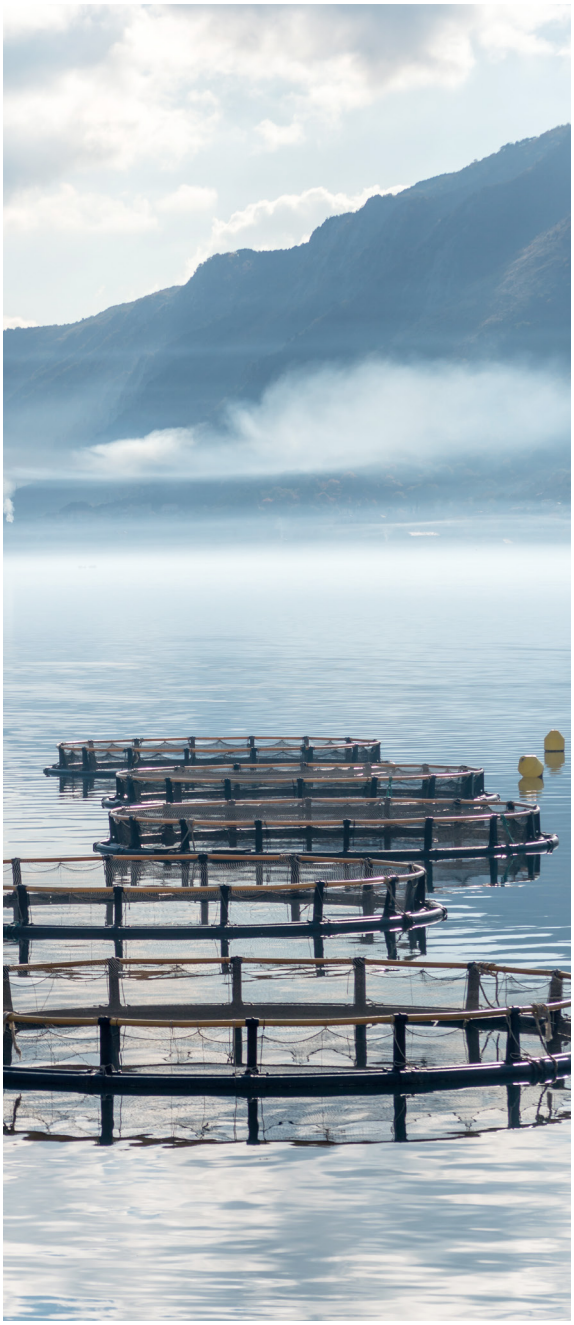

GREENCIRCLE : Utilisation des flux d'un gaz industriel bionique produit dans une usine de biogaz pour la croissance de la biomasse et la valorisation des coproduits par l'intégration de nouvelles technologies innovantes

MARIS : Mariculture Information Services

MARSE : Mareyage RSE

NEPTUNUS : Nouvelles technologies d'extraction et de prétraitements pour une valorisation optimale des prises accessoires et rejets issus de la pêche

QUALITÉ DE L'EAU

CLEAN BLUE SEA : Solutions innovantes pour le nettoyage des plastiques / déchets dans les mers européennes

SÉCURITÉ SANITAIRE

FRESHFISH : Mesure de la qualité et de la fraîcheur des produits aquatiques

OXYVIR 2 : Validation de la preuve de concept destinée à discriminer les norovirus infectieux et non infectieux dans les coquillages en utilisant l'indicateur « phages ARN F-spécifiques infectieux »

10 AUTRES PROJETS SOUTENUS EN 2020

AQUAIMIX
UNIVERSITÉ D'UPPSALA EN PARTENARIAT AVEC IFREMER

BATH
ECOLE CENTRALE DE LILLE

BIOECONET
UNIVERSITÉ DE LILLE

BIOSTART
AGENZIA PER LA PROMOZIONE DELLA RICERCA EUROPEA

Blue Living Lab
NAUSICAA

Démonstrateur « Agricultures et alimentation de demain »
JUNIA

I-SITE Université Lille Nord-Europe
UNIVERSITÉ DE LILLE

NAGIS
CLS

Synergies Between Maritime Projects
META GROUP

WINNINGNormandy
RÉGION NORMANDIE

II.4. Développement, mise au point et réalisation / industrialisation

AQUIMER a mis en place un accompagnement individualisé afin de répondre à plusieurs besoins :

- un accompagnement sur les problématiques liées à la Propriété Intellectuelle,
- un suivi sur l'avancement des projets, afin que le Pôle identifie les éventuels points de blocage des projets en cours de développement et aide les partenaires à trouver des solutions adaptées,
- une identification et une bonne compréhension des acteurs de l'écosystème susceptibles d'aider les partenaires des projets sur des problèmes techniques de développement et/ou d'industrialisation.

II.4.a. Accompagnement sur les problématiques liées à la propriété intellectuelle

La propriété intellectuelle et la protection de l'innovation représentent un enjeu majeur pour la compétitivité des entreprises. La propriété intellectuelle constitue une ressource stratégique de développement des entreprises car elle peut permettre de mieux valoriser les efforts de Recherche et Développement, de mieux exploiter les innovations et de renforcer les actifs immatériels de l'entreprise.
En 2020, AQUIMER a accompagné les partenaires de projets en émergence dans la rédaction des accords de consortium, qui ont pour objectifs de :

- déterminer les droits et les obligations de chaque partenaire,
- déterminer la gestion et le suivi des connaissances nouvelles,
- organiser la gouvernance du projet,
- fixer les règles de propriété et d'exploitation des connaissances antérieures et nouvelles.

II.4.b. Suivi de l'avancement et bilan des projets labellisés

En 2020, le Pôle AQUIMER a accompagné 25 projets financés et participé à leurs comités de pilotage afin de s'assurer de leur bon déroulement et éventuellement accompagner les partenaires des projets lorsque des blocages sont rencontrés.

Au-delà des projets collaboratifs labellisés, 10 projets individuels ont été accompagnés.

Deux projets évalués a posteriori en 2020 ont abouti au développement d'un protocole et huit publications scientifiques.

II.5. Mise en marché

Le Pôle AQUIMER s'appuie sur les partenaires de l'écosystème afin de répondre aux besoins des acteurs industriels sur la mise en marché des innovations :

- une meilleure connaissance des marchés et des facteurs clés à maîtriser pour s'y positionner,
- un accompagnement opérationnel dans la mise en marché des innovations en France,
- un accompagnement opérationnel dans la mise en marché des innovations à l'export.

La promotion des projets finalisés et des actions engagées par le Pôle ou en émergence est réalisée, en partie, sur le site Internet du Pôle, sur les réseaux sociaux et dans le cadre de mailings mensuels, à destination de l'ensemble des acteurs au niveau national et auprès des partenaires étrangers.

Les questions de mises en marché des innovations sont anticipées dès le montage des projets d'innovation. Les débouchés marchés doivent en effet être évalués et la dimension commerciale ne doit pas seulement être traitée lorsque l'innovation est aboutie.

Par ailleurs, AQUIMER prend connaissance des tendances marchés par une veille quotidienne à partir de sources spécialisées, ainsi que d'événements et salons (particulièrement en virtuel pour l'année 2020) afin d'établir un retour aux adhérents, mettre en valeur les dernières avancées en termes de projets collaboratifs de Recherche et Développement labellisés, promouvoir les actions de maillage à l'international, aider les entreprises membres à exporter (avec l'appui de la Team France Export) et nouer des contacts avec les acteurs présents (clusters, laboratoires de recherche, centres techniques, centres de formation, entreprises).

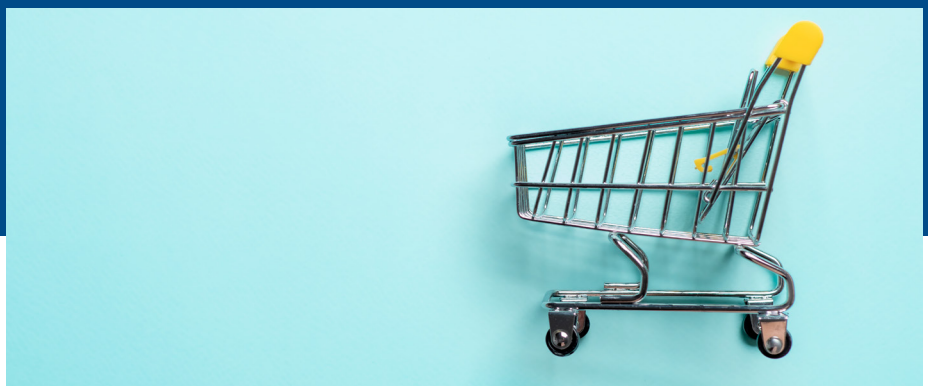

II.5.a. Actions de normalisation

En fournissant des références (terminologie, méthodes de caractérisation, mesures de performance de procédés et de produits), la normalisation favorise le transfert de technologies innovantes sur le marché et peut permettre d'acquérir une position dominante. En effet, les normes définissent un socle commun de performances et de méthodes qui facilitent le choix entre plusieurs fournisseurs possibles, en garantissant le respect d'exigences minimales internationalement reconnues. Ainsi, les produits de moyennes et grandes séries qui ne seraient pas conformes aux normes qui les régissent, se trouvent naturellement marginalisés.

Les activités d'AQUIMER en 2020 :

- **Membre observateur du comité ISO/TC234 « Pêche et aquaculture »**

OBJECTIF : établir des normes dans les domaines de la production aquacole et de la pêche.

- **Implication pour la création éventuelle d'un nouveau comité CEN de normalisation sur la pêche durable, l'aquaculture et les engins de pêche**

  - relai aux membres d'un vote pour la création de ce nouveau comité;
  - participation à la position française (abstention) au vote européen sur la création de ce comité, via l'AFNOR .

Les résultats européens ont conduit à un vote positif au CEN, AQUIMER suivra donc les travaux de ce nouveau CEN/TC 466 via la commission mirroir AFNOR V45P.

II.5.b. Promotion des projets et des adhérents en France et à l'étranger

8 ÉVÉNEMENTS EN FRANCE

- **Inauguration du Blue Living Lab Nausicaà** - le 4 mars 2020 à Boulogne-sur-Mer
- **Webconférence Valyans Gestion de la ressource** – le 3 avril 2020 en ligne
- **Jury FoodCreativ 2020** – le 16 juin 2020 à Lille
- **Webinaire «Evolution à long terme des écosystèmes côtiers en Manche : Quelques exemples de nouvelles approches méthodologiques» Station Biologique de Roscoff & Institut France/Québec maritime** - le 18 juin 2020 en ligne
- **Jury Labo de l'Innovation PDM** – le 19 juin 2020 à Rennes
- **Réunion Ikejimé IVAMER** – le 11 septembre 2020 à Boulogne-sur-Mer
- **Conférence «Les solutions alternatives à l'usage de l'eau potable dans l'industrie halieutique»** - le 6 octobre 2020 dans le cadre du Festival Innovation Mer & Littoral à Boulogne-sur-Mer
- **Salon de l'aquaponie** – les 9 et 10 octobre 2020 à Louverné (53)
- **Lancement régional Horizon Europe, RERI** - le 1er décembre 2020 en ligne

20 ÉVÉNEMENTS À L'ÉTRANGER

- **EATIP MIP Meeting** - le 5 février 2020 à Bruxelles, Belgique
- **AQUA-LIT : Virtual Learning Lab : plastic pollution in aquaculture** - le 14 février 2020 en ligne
- **"How can science and innovation tackle ocean pollution?" , intergroupe parlementaire SEARICA** - le 17 février 2020 à Bruxelles, Belgique
- **Le North Atlantic Seafood Forum (NASF)** - du 3 au 6 mars 2020 à Bergen, Norvège
- **Présentation de l'appel à projets européen LIFE** - le 30 avril 2020 en ligne
- **Journée d'information et de réseautage pour les financement BBI-JU - le** 22 avril 2020 en ligne
- **4th Biobased Economy Conference** - le 5 juin 2020 en ligne
- **Info day BLUEBIO COFUND** - le 18 juin 2020 en ligne
- **Practical applications of EUMOFA 's international trade database on fisheries and aquaculture products** - le 29 avril 2020 en ligne
- **Présentation générale Horizon 2020 Green Deal** - le 24 juin 2020 en ligne
- **ERRIN, BBI JU Project Facilitation Workshop** - le 30 juin 2020 en ligne
- **ERRIN Blue Growth WG webinar - mission area healthy oceans, seas, coastal and inland waters** - le 2 juillet 2020 en ligne
- **Les journées européennes de la Recherche et de l'Innovation 2020** - le 22 septembre 2020 en ligne
- **Assemblée Générale 2020 de l'European Aquaculture Society** - le 30 septembre2020 en ligne
- **Présentation de l'appel à projets européen conjoint BiodivERsA/ WATER JPI** - le 27 octobre 2020 en ligne
- **Réunion SEARICA "Marine Litter : EU Actions for the Future of our Oceans"** - 13 octobre 2020 en ligne
- **European Cluster Conference** - du 10 au 12 novembre 2020 en ligne
- **Présentation de l'appel à projets européen Blue Economy Window 2020** - le 25 novembre 2020 en ligne
- **Evénement annuel 2020 INTERREG France –Wallonie –Flandres** - le 1er décembre 2020 en ligne

Salon de l'aquaponie

III. Actions aux niveaux européen et international

215 PARTENAIRES EUROPÉENS

Les actions à l'international mises en place par le Pôle AQUIMER et ses partenaires répondent aux attentes des entrprises à deux niveaux :

Besoins relatifs aux projets d'innovation :

- une mise en relation et des échanges avec des acteurs européens et internationaux (industries, acteurs de la recherche et autres centres de compétences),
- des coopérations internationales au sein de projets collaboratifs,
- une mise en marché des innovations facilitée à l'International.

Besoins de développement à l'international au sens large :

- un accès facilité à des financements pour le développement à l'Export,
- un accompagnement pour la définition de leur stratégie de développement à l'international,
- un accompagnement opérationnel pour définir et mettre en œuvre un plan d'action à l'international,
- l'identification d'entreprises cibles pour réaliser des opérations de croissance externe,…

Cette liste n'est pas exhaustive et est affinée à la suite des entretiens avec les membres.

En 2020, AQUIMER a diffusé deux newsletters européennes (diffusées à une liste de 820 partenaires européens). On y retrouve l'actualité des projets européens dans lesquels AQUIMER est engagé, les événements européens auxquels AQUIMER a participé, les appels à projets intéressants pour la filière ainsi que les événements à venir. Depuis la mise en ligne du nouveau site AQUIMER en juin 2020, les contenus anglais sont mis à jour tous les mois. Nous pouvons notamment retrouver ces newsletters sur le site.

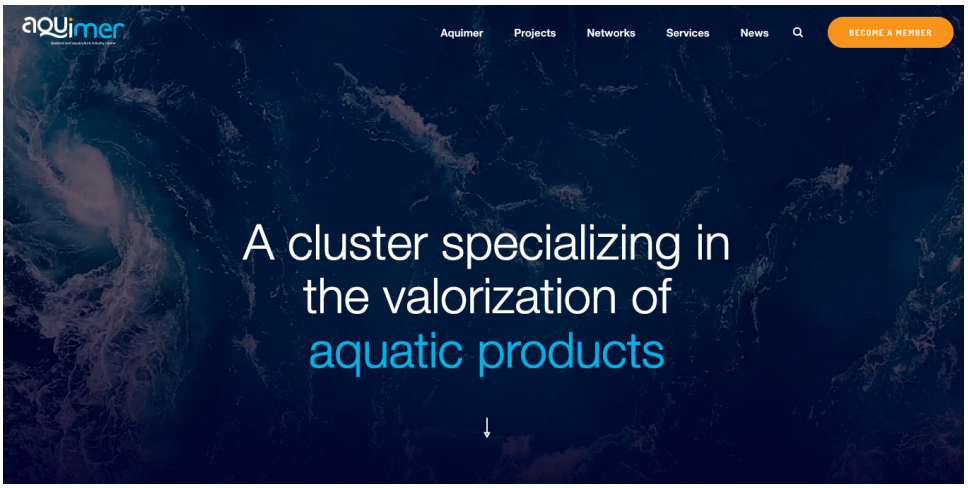

En 2020, AQUIMER a également poursuivi son activité au sein de réseaux stratégiques comme l'EATIP, la plateforme «Food for Life», pilotée par l'ANIA et le Groupe de Travail National (GTN) Bio/Env Horizon Europe. Son engagement dans ces réseaux permet d'orienter les futurs appels à projets européens et d'identifier des partenaires potentiels.

Des projets qui s'inscrivent dans les politiques européennes

AQUIMER affirme son ambition européenne en labellisant et en devenant partenaire de projets qui s'inscrivent dans les politiques européennes :

POLITIQUE COMMUNE DE LA PÊCHE (PCP) ET DE L'AQUACULTURE

Ambition de durabilité de la pêche et de l'aquaculture, et d'offre de produits alimentaires sains pour les citoyens de l'Union Européenne.

POLITIQUE EUROPÉENNE DE LA RECHERCHE

Stratégie d'innovation, de recherche et d'ouverture sur le monde.

POLITIQUE DE COOPÉRATION TERRITORIALE EUROPÉENNE (CTE)

Objectif de cohésion territoriale poursuivi par l'Union Européenne.

37 projets européens labellisés depuis 2005

13 projets en émergence accompagnés en 2020 dont deux en coordination

IV. Formation et gestion des compétences

AQUIMER a mis en place plusieurs actions qui visent à identifier les besoins en compétences / formation des entreprises de la filière afin de développer des cursus adaptés.

Depuis 2012, cinq formations ont été labellisées par AQUIMER :

- Master Qualité des Procédés Agroalimentaires et Halieutiques de l'Université du Littoral Côte d'Opale (ULCO),
- Diplôme Universitaire de Technologie (DUT) Industries Alimentaires et Biologiques de l'ULCO,
- Licence Professionnelle « Industrie agroalimentaire : gestion, production et R&D, spécialité Génie Culinaire et Procédés agroalimentaires » de l'ULCO,
- Ingénieur Institut Supérieur d'Agriculture de Lille - Junia,
- Ingénieur en Agroalimentaire de l'ESIX Normandie.

Le dispositif Univ'Innov'

Dans le cadre du dispositif Univ'Innov', AQUIMER assure la prospection des entreprises afin de détecter les projets susceptibles d'être menés par les étudiants. Avec l'ULCO, ils accompagnent ensuite, les étudiants dans leurs projets. Trois projets ont été accompagnés pour l'année 2019-2020 et un projet a été lancé pour l'année 2020-2021.

Pour rappel, ce dispositif vise à initier des projets de Recherche et Développement agroalimentaires et halieutiques en émergence ou en veille au sein d'une entreprise par le biais d'un groupe projet constitué d'étudiants de Master 2 Qualité des Procédés Agroalimentaires et Halieutiques (QPAH) de l'ULCO. Les projets Univ'Innov' pouvant déboucher sur un projet d'innovation plus ambitieux seront ensuite accompagnés par AQUIMER dans leur montage, la recherche de financements et leur réalisation.

AQUIMER intervient aussi régulièrement auprès d'étudiants de diverses écoles et universités (l'ESIX Normandie, Agrocampus Ouest, ...) afin de présenter ses actions, la filière ou encore les dernières tendances (marché, innovations...) des produits de la mer.

Les activités 2020

- Soutien apporté à la création de la Formation d'Ingénieurs Spécialité agroalimentaire et halieutique portée par l'ULCO,
- Participation au Comité Opérationnel Scientifique du Learning Center « Innovation et Pôles de Compétitivité », Lilliad, basé sur le site de l'Université de Lille,
- Contribution à la « Plate-forme Emploi et Mutations Economiques » du Boulonnais,
- Implication au sein du Campus des Métiers et des Qualifications « Approvisionnement, valorisation et commercialisation des produits aquatiques », labellisé et lancé en 2020.

Plutôt que de multiplier les labellisations de formations existantes, en concertation avec les écoles et les universités, nous avons décidé de nous concentrer sur des actions directement en lien avec les entreprises, telles que les projets étudiants en entreprises, les interventions auprès des étudiants pour les inciter à s'orienter vers la filière des produits aquatiques ou encore la promotion des formations dispensées par nos adhérents.

V. Prestations de services

Afin de renforcer sa part de financements privés, AQUIMER propose une offre de services sous forme de prestations.

ÉTUDES

AQUIMER met à la **disposition des acteurs institutionnels son expertise et son réseau** pour réaliser des études.
Exemples :

- Etude sur le diagnostic, l'identification des opportunités et les perspectives de l'innovation des industries de la pêche maritime, en lot unique demandée par la Direction de l'industrie des Pêches du Royaume du Maroc.
- Etude d'opportunité de valorisation des coproduits de la filière des produits aquatiques en Guyane.
- Accompagnement dans la reflexion de la construction de la feuille de route du Pôle Recherche et Technologie Département Bioressources de Guyane et Developpement Innovation.
- Etude des flux globaux de la filière halieutique en Côte d'Opale en partenariat avec la CCI Littoral Hauts-de-France.
- Etude de faisabilité et de préfiguration d'un lotissement aquacole pour la Communauté d'Agglomération du Boulonnais.
- Etude sur le poisson vendu vivant et l'abattage ikejime en France pour FranceAgrimer.

VEILLE PERSONNALISÉE

AQUIMER effectue une veille réglementaire, technique, marché, spécifique a à son expertise et son réseau, AQUIMER propose deux formats de veille :

- la réalisation d'un dossier personnalisé,
- la veille périodique.

Exemple :

Screening des équipementiers positionnés sur une technologie donnée.

ACCOMPAGNEMENT AU DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES

AQUIMER propose d'accompagner les entreprises dans leur stratégie gloable de développement et d'en suivre l'avancement en cinq étapes :

1. Analyse de la stratégie de développement afin d'identifier les sujets pouvant faire l'objet de projets d'innovation
2. Phasage des différents projets
3. Recherche de partenaires/prestataires techniques et/ou industriels
4. Identification des financements mobilisables (innovation, investissement…) et aide au montage des dossiers
5. Suivi de l'avancement des projets.

LA MAÎTRISE DES RISQUES SANTÉ ET SÉCURITÉ

Afin de réduire les coûts liés aux accidents du travail et aux maladies professionnelles, AQUIMER propose aux entreprises cinq prestations pour optimiser la gestion de leurs risques :

PRESTATIONS	LIVRABLES
Identification, évaluation et prévention des risques professionnels	Document Unique Programme annuel de prévention
Ergonomie au travail	Etudes de postes Plan d'actions de prévention
Pénibilité	Diagnostic pénibilité Aide à la rdaction des fiches d'exposition
Audit santé / sécurité au travail	Rapport d'audit Aide à la mise en oeuvre des préconisations
Aide à la prise en compte RPS	Formation à une méthode de prise en compte des risques psychosociaux

ANIMATION DE SÉANCES DE CRÉATIVITÉ (CO-DESIGN)

Formé au co-design, AQUIMER accompagne les entreprises dans leurs démarches d'innovation en organisant des séances adaptées à leurs besoins avec pour résultats maquette produit, cahier des charges, fiches concept...

Ces séances de co-design permettent de :

- Générer des idées en laissant place à la créativité de chacun grâce à des outils d'animation spécifiques.
- Analyser les idées proposées pour retenir un ou deux concepts prometteurs (faisabilité technique, marché...).

LA GESTION DES PROJETS EUROPÉENS

AQUIMER apporte un soutien en guidant les entreprises dans le suivi et la gestion du projet européen afin de respecter les délais et les contraintes des financeurs.

- Organisation des conférences de lancement et de clôture
- Organisation de réunions de travail et comités de pilotage avec l'ensemble des partenaires
- Aide à la réalisation des rapports financiers et/ ou d'activités intermédiaires et finaux
- Médiation / relation avec les partenaires
- Tenue du calendrier défini (jalons et livrables)

VI. Outils de communication

LE SITE WWW.POLEAQUIMER.COM

Le nouveau site AQUIMER a été mis en ligne en juin 2020. Ce nouveau site a été conçu pour offrir aux visiteurs une navigation plus fluide, une meilleure valorisation des membres, des services et des actualités ainsi qu'une présentation plus claire des projets labellisés par le pôle.

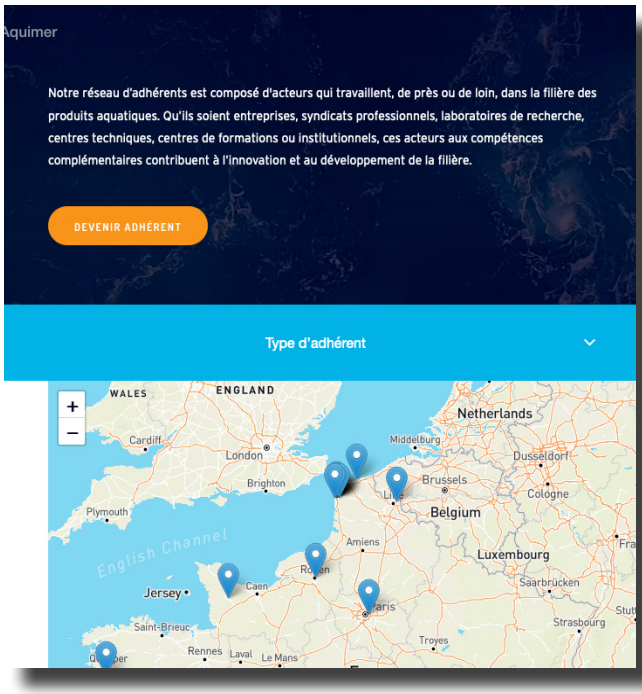

LA NEWSLETTER MENSUELLE FRANÇAISE

À destination de l'ensemble des acteurs au niveau national (plus de 3000 structures), elle permet d'effectuer la promotion des actions engagées ou en émergence et d'informer sur les divers appels à projets en cours. En 2020, 11 newsletters ont été envoyées. La moyenne d'ouverture de ces newsletters est de 467,2.

LES RÉSEAUX SOCIAUX

Les réseaux sociaux permettent de diffuser de l'information différemment des outils de communication habituels. Aujourd'hui, nous communiquons sur Twitter et Linkedin. Notre cible étant les professionnels de la filière des produits aquatiques, notre communication sur les réseaux sociaux vise à faire connaitre notre activité, à améliorer la visibilité d'AQUIMER sur le web, à communiquer instantanément les actualités de la filière, de nos adhérents et du Pôle.

En 2020, AQUIMER compte 906 abonnés sur Twitter et 740 abonnés sur Linkedin.

LA PRESSE

En 2020, AQUIMER a communiqué dans la presse spécialisée via un encart publicitaire dans l'annuaire du CIPA (Comité Interprofessionnel des Produits de l'Aquaculture). AQUIMER a aussi parrainé le Labo de l'Innovation des produits aquatiques, organisé par le magazine spécialisé Produits de la Mer. Ainsi, le Pôle a bénéficié de nombreuses apparitions dans ce magazine, sous forme d'insertions presse ou d'identité visuelle (une dizaine d'apparitions).

De plus, AQUIMER a été mentionné à de nombreuses reprises dans la presse :
- Comment créer de l'emploi à Boulogne ? (La Voix du Nord 22/02/2020)
- Aquimer sensibilise la filière des produits aquatiques à l'analyse des cycles de vie (CERRD 08/04/2020)
- Un nouveau site pour AQUIMER (Le Marin 07/07/2020)
- La bioéconomie bleue en évaluation (réussir.fr 04/08/2020)
- Normandie. AQUIMER s'implante près de Granville (Ouest France 09/08/2020)
- AQUIMER se déploie dans le sud-Manche (Presse de la Manche 14/08/2020)
- Aquimer. Granville, un pôle stratégique en Normandie (Ouest France 16/08/2020)
- Granville Terre-Mer accueille le pôle de compétitivité Aquimer (Terre-Mer LeMag 09/2020)
- Coups de coeurs de l'Innovation (Produits de la Mer 11/2020)
- CENOPAC : AQUIMER reprend les rênes (Cultures Marines 12/2020)
- L'aquaponie se professionnalise à grands pas (Produits de la Mer 12/2020)

LE PRINT

Afin de valoriser ses activités, AQUIMER a travaillé sur de nouveaux supports prints :
- Plaquette adaptée aux acteurs normands,
- Fiches de présentation de projets,
- Agenda 2021.

MERCI À NOS FINANCEURS ET MEMBRES 2020

MEMBRES

ENTREPRISES, ORGANISATIONS DE PRODUCTEURS

3JMS • A2C ETUDES ET CONSEIL • ACQUADEA • ADNUCLEIS • AGIP CONSEIL • AGRILOOPS • ALGOLESKO • ALVI MANAGEMENT • AQUANORD ICHTUS • AQUAPONIC MANAGEMENT PROJECT • ARMEMENT BOULONNAIS • ATHÉNA SURGELÉS • AUCHAN • BIOCEANOR • BOULOGNE PLASTICOFFRE • CABINET VÉTÉRINAIRE VET'EAU • CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT MARITIME DE LA RÉGION NORD • CAP FAGNET • CARPE ET CAPUCINE, O JARDIN AQUAPONIQUE • CARREFOUR CSF • CIC NORD OUEST • COFREPECHE • COGUMER • COMPTOIR DES PÊCHES D'EUROPE DU NORD • CONEGAN • COOPÉRATIVES MARITIMES ETAPLOISES • COPALIS INDUSTRIE • CRÉDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE • CRÉDIT DU NORD • CRUSTA'C • CUIR MARIN DE FRANCE • DELPIERRE / DELABLI • DEMARNE • DUNKERQUE – PORT • EAUZONS ! • ECHOLOGIA AVENTURES • ECLOSERIE MARINE DE GRAVELINES – ICHTUS • EEL ENERGY • ESKIMO • F INICIATIVAS • FERME MARINE DE DOUHET • FINDUS FRANCE • FISHCUT LEROY • FRAIS EMBAL • FRANCE PÉLAGIQUE • FROM NORD • GEM ETUDES MARKETING • GRANVILMER • GROUPE FLO • HIMBER TECHNOLOGIES • HUBLOT • HUDDLE CORP • HUÎTRES AMÉLIE • INALVE • INNOVAFEED • IOD SEAFOODS • IVAMER • JC DAVID • KAMAHU • L'ECHO-VILLAGE • LA CRIÉE DE FÉCAMP • LA FERME INTÉGRALE • LA POUSSERAIE • LES PÊCHEURS DE BRETAGNE • LES POISSONS DU SOLEIL • MARINE STEWARDSHIP COUNCIL • MERICQ INNOVATION • MÉTAGRITECH • MHP PRODUCTION • MICROBIA ENVIRONNEMENT • MISS FISH • MONDIAL NAVYS • MOWI BOULOGNE • NEOGEN EUROPE • NORFRIGO • NOVAKITS • NOVOCIB • NUTRIFISH • OPALE GESTION PÊCHE • ORGANISATION DES PÊCHEURS NORMANDS • ORTHONGEL • PLATE-FORME D'INNOVATION NOUVELLES VAGUES • PORT DE PÊCHE • PROCIDYS • PROCSEA FRANCE • RÉGAL MARÉE • REYNAUD • SALAISON CORRUE • SALICOQUE MARÉE • SEAFOODIA • SEATOYOU • SOCIÉTÉ NOUVELLE DES ETABLISSEMENTS JACQUES MAËS • SOVINTEX • TRUITE SERVICE • UNIMA FRAIS • UNIPÊCHE • VALOFISH • VALOY CONSEIL • VÉGÉTO • VÉOLIA EAU • VIA AQUA • XPERLEAN • ZOZIO

LABORATOIRES D'ÉTUDE ET DE RECHERCHE, CENTRES TECHNIQUES ET ORGANISMES DE FORMATION

ACTALIA • ANSES • CEA TECH HAUTS-DE-FRANCE • CEVA • CFPMT • GIP LABÉO • ICAM • ID MER • IFREMER • INRAE • INSTITUT PASTEUR DE LILLE • JUNIA • LYCÉE AGRICOLE DE COULOGNE • LYCÉE MARITIME ANITA CONTI •NAUSICAA • PÔLE AGROALIMENTAIRE RÉGIONAL DE MARTINIQUE • STATION PILOTE AQUACOLE DE WIMEREUX (PLATE-FORME D'INNOVATION NOUVELLES VAGUES) • UNIVERSITA DI CORSICA • UNIVERSITÉ D'ARTOIS • UNIVERSITÉ DE LILLE • UNIVERSITÉ DU LITTORAL CÔTE D'OPALE

SYNDICATS ET FÉDÉRATIONS PROFESSIONNELLES ET PERSONNALITÉS

CIPA • COMITÉ NATIONAL DES PÊCHES MARITIMES ET DES ELEVAGES MARINS • COMITÉ RÉGIONAL DE LA CONCHYLICULTURE NORMANDIE - MER DU NORD • COMITÉ RÉGIONAL DES PÊCHES MARITIMES ET DES ÉLEVAGES MARINS HAUTS-DE-FRANCE • CONFÉDÉRATION DES INDUSTRIES DE TRAITEMENT DES PRODUITS DES PÊCHES MARITIMES • FRANCE FILIÈRE PÊCHE • HALIOMER • INNOCEA • JEAN-LOUP LESAFFRE (INTUITU PERSONAE) • NORMANDIE FRAÎCHEUR MER • PORT CHEF DE BAIE À LA ROCHELLE • SYNDICAT DES SÉLECTIONNEURS AVICOLES ET AQUACOLES FRANÇAIS • SYNDICAT GÉNÉRAL DES MAREYEURS • SYNDICAT NATIONAL DES SALEURS-SAURISSEURS DE POISSONS • UNION DU MAREYAGE FRANÇAIS

INSTITUTIONS ET COLLECTIVITÉS

BOULOGNE-SUR-MER DÉVELOPPEMENT CÔTE D'OPALE • CCI CAEN NORMANDIE • CCI LITTORAL HAUTS-DE-FRANCE • COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU BOULONNAIS • CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU CALVADOS • OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ • RÉGION HAUTS-DE-FRANCE • RÉGION NORMANDIE • VILLE DE BOULOGNE-SUR-MER • VILLE DE GRAVELINES

FINANCEURS

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Région Hauts-de-France

RÉGION NORMANDIE

Communauté d'agglomération du Boulonnais
www.agglo-boulonnais.fr

Granville Terre&Mer
Communauté de Communes

LES PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ
MOTEURS DE CROISSANCE ET D'EMPLOI

aquimer
Le pôle des produits aquatiques

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

16 rue du Commandant Charcot - CS 10381 62206 Boulogne-sur-Mer cedex 03 21 10 78 98
contact@poleaquimer.com - www.poleaquimer.com